

DÉPARTEMENTS



VAUCLUSE

MARCHÉ DU TRAVAIL



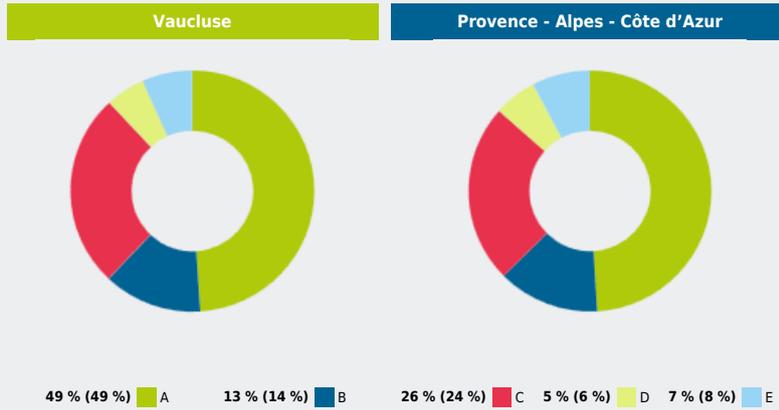
QUELLES SONT LES **CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI** DE CE TERRITOIRE ?



CATÉGORIES ¹ DE DEMANDEURS D'EMPLOI

88 %

des demandeurs d'emploi de ce territoire sont inscrits à France Travail en catégories ABC



59 830

demandeurs d'emploi en catégories ABC, soit

13 %

des demandeurs d'emploi de la région

+ 1,9 %

en un an (+ 0,2 % en région)

44 %

ont exercé une activité réduite dans le mois (43 % en région) dont

67 %

sur plus d'un mi-temps (64 % en région)

52 %

de femmes (51 % en région)

9 %

de travailleurs handicapés (9 % en région)

45 %

de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail depuis un an et plus (42 % en région)

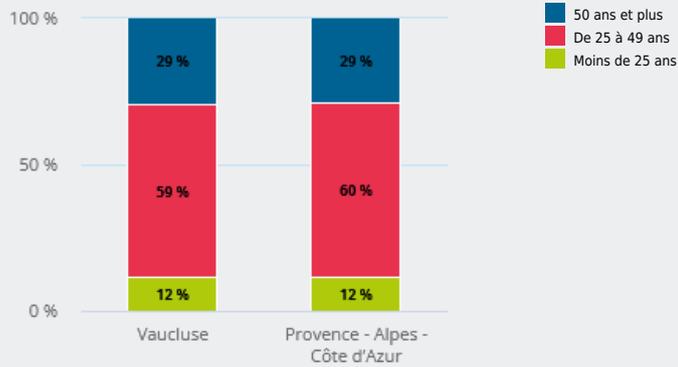
15 %

de bénéficiaires du RSA (13 % en région)

ÂGE DES DEMANDEURS D'EMPLOI ²

59 %

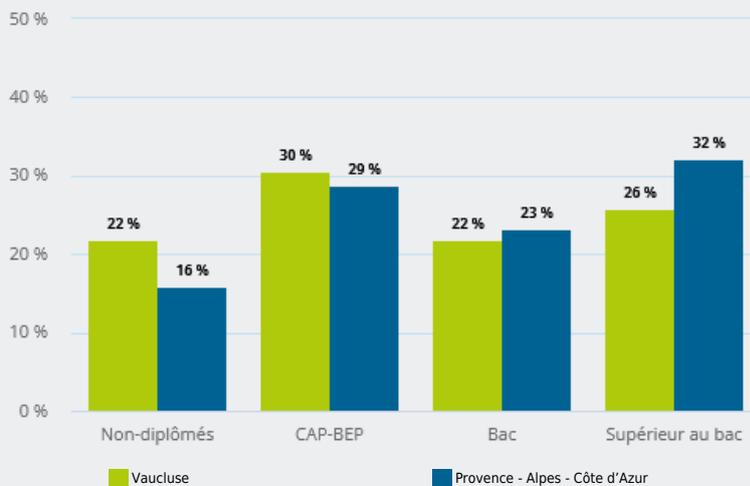
des demandeurs d'emploi de ce territoire ont entre 25 et 49 ans



NIVEAU DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI ²

30 %

des demandeurs d'emploi de ce territoire ont un niveau CAP-BEP

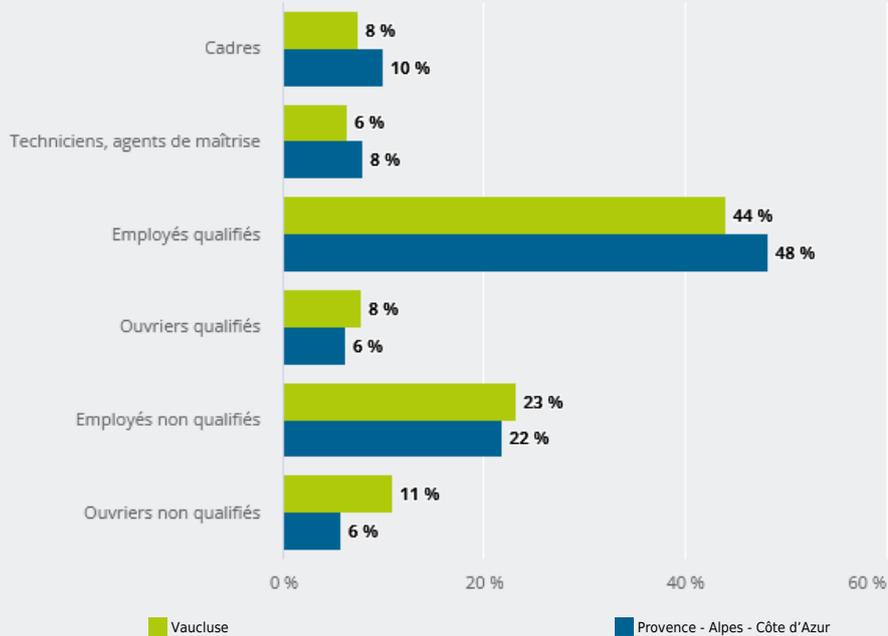




NIVEAU DE QUALIFICATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI ²

44 %

des demandeurs d'emploi de ce territoire ont un niveau de qualification d'employés qualifiés



Les demandeurs d'emploi de ce territoire, sortis des listes de France Travail en 2024, sont restés inscrits **321 jours** en moyenne (293 jours en région)

Source : France Travail, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).

Notes :

1 Les demandeurs d'emploi sont présentés selon un regroupement en cinq catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (exemples : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

2 Catégories ABC.